



COMPTE-RENDU
de la réunion du conseil municipal
du 18 février 2020

ORDRE DU JOUR

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance,
- 2) **Administration Générale** : Approbation PV du 22 janvier 2020,
- 3) **Finances** : Indemnité de conseil du comptable 2019,
- 4) **Finances** : Examen du recours pour l'affaire 4 du 20 novembre 2019 concernant l'emprunt pour l'assainissement
- 5) **Questions diverses**

ETAIENT PRESENTS :

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – MAILLARD Cédric

Mmes ALEXANDRE Monique – LEVANDOWSKI Martine – BONNETIER Paulette –
PETIT Franciane

ETAIENT REPRESENTES :

MEY James par PORTAS Jacques

GAUDET Stéphanie par MAILLARD Cédric

THOMAS Henri par FORET Pascal

ETAIENT ABSENTS :

MM. TOURNEMOLLE Éric – GUYARD Fabrice – CORDIER Denis

XXXXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 18 heures 35.

Monsieur le Maire propose d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

- Finances : demande de subventions DETR : Toiture de la Mairie
- Finances : demande de subventions DETR : Création d'une bâche incendie.

A l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent de modifier l'ordre du jour.

Affaire 1 - Administration Générale : Election du secrétaire de séance.

Madame Monique ALEXANDRE est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Affaire 2 : Administration Générale : Approbation PV du 22 janvier 2020

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent et signent le procès-verbal du 22 janvier 2020.

Affaire 3 : Finances : Indemnité de conseil du comptable 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de demander l'aide technique de conseil en matière économique, financière et comptable, pour l'année 2019, au receveur municipal, Madame RICARD Marie-Claude qui accepte et de lui accorder en conséquence l'indemnité de conseil au taux de 100 %.

Affaire 4 : Finances : Examen du recours pour l'affaire 4 du 20 novembre 2019 concernant l'emprunt pour l'assainissement

Monsieur le Maire rappelle la délibération 4 du 20 novembre 2019 concernant le recours à un emprunt d'un montant de 150 000 euros et pour une durée de 20 ans afin de financer les travaux d'assainissement collectif dans la rue Louis Lavère. Par courrier en date du 24 janvier 2020, la préfecture demande le retrait de ladite délibération.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal, décident de maintenir la délibération 4 du 20 novembre 2019.

Affaire 5 : Finances : Demande de subventions DETR – Toiture de la Mairie

En octobre 2018, les dossiers de demande de subvention pour la toiture de la mairie et pour la création d'une bâche incendie ont été transmis au Département (API) et à la Préfecture (DETR).

Dans le cadre du dispositif Aisne Partenariat Investissement (API), le conseil Départemental a accordé des subventions pour ces deux projets à hauteur de respectivement 30 % et 40 % du montant HT des travaux.

Les demandes de subventions pour la DETR ont été égarées par le service instructeur de la préfecture, suite à un déménagement. Une nouvelle demande doit être réalisée avant la fin du mois si nous souhaitons toujours des subventions au titre de la DETR pour ces projets.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal, sollicitent l'Etat pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 50 % des travaux HT pour la toiture de la Mairie estimés à 29 285.70 €.


Affaire 6 : Finances : Demande de subventions DETR – Création d'une bâche incendie

A l'unanimité, les membres du conseil municipal, sollicitent l'Etat pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 40 % des travaux HT, pour la création d'une bâche incendie estimés à 18 092.46 €.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

Le Maire,



Jacques PORTAS